on peut bien faire germer ses graines sur le sol, sur le bois mort, sur les pierres et même sur le verre; mais les jeunes sujets ne tardent pas à périr. Il ne peut se développer et s'accroître que sur les végétaux ligneux vivants. Lorsqu'il est très-abondant sur les arbres, il les épuise, diminue leur production et peut même les faire périr; c'est un fléau pour les pommiers et les poiriers à cidre. Pour tous ces motifs, il y a plutôt avantage à le détruire, au moins sur les arbres cultivés. Il suffit pour cela de le couper avec un instrument bien tranchant, en pénétrant jusqu'au-dessous de l'empâtement que forment ses racines sur le rameau qui le porte; et, comme on pourrait ainsi produire sur les arbres des plaies assez larges, on devra surveiller le développement du *gui* et le couper dès qu'on s'aperçoit de sa présence, sans attendre qu'il ait formé des touffes.

Le *gui* est à peu près inodore; sa saveur, un peu amère et âcre, s'affaiblit beaucoup par la dessiccation. On emploie la plante entière, plus rarement les graines, soit en poudre, soit en décoction. Autrefois le *gui* entrait dans une foule de préparations pharmaceutiques, notamment dans la poudre de Guttète. Sa poudre agit à la manière des toniques amers: elle produit une excitation modérée de l'estomac et des intestins, qui peut être portée, d'après la dose, jusqu'à provoquer des évacuations intestinales ou la purgation, bien que le principe astringent y soit assez développé. On l'a conseillé contre les maladies convulsives, l'hystérie, la chorée ou danse de Saint-Guy, le hoquet, l'asthme convulsif, et surtout l'épilepsie. On l'a administré encore, mais plus rarement et avec moins de succès, contre l'apoplexie, les vertiges, la paralysie, les fièvres intermittentes, les flux de ventre, la dyssenterie, les vers intestinaux, les pertes de sang et l'excès du flux hémorrhoïdal. Aujourd'hui, on n'emploie guère le *gui* qu'en cataplasmes, pour résoudre les tumeurs ou pour soulager les parties affectées de douleurs goutteuses.

Les baies, bien que purgatives, servent à la nourriture de nombreux oiseaux, notamment des grives et des merles; et comme les graines traversent l'intestin sans avoir perdu leur faculté germinative, il s'ensuit que ces oiseaux, en déposant leurs excréments sur les arbres, contribuent puissamment à propager la plante qui doit servir à faire la glu pour les prendre, d'où le proverbe latin: *Turdus sibimet ipsi malum cacat*, que l'on applique, par allusion, à ceux qui fournissent des armes pour se faire battre. Du reste, on peut tirer la glu de toutes les parties du *gui;* mais, en général, on préfère aujourd'hui celle qu'on fabrique avec l'écorce du houx. Toutefois, la première est recommandée pour engluer le bas de la tige des arbres fruitiers qu'on veut préserver de l'atteinte des chenilles et des fournis. Dans ces derniers temps, M. Isidore Pierre s'est assuré, par expérience, que le *gui* est une excellente nourriture pour les bestiaux, ce qui doit engager d'autant plus à en débarrasser les arbres; il y aura à cela double profit.

Parmi les autres espèces, nous citerons le *gui* de l'oxycèdre, assez commun dans le midi de l'Europe, où il croît sur les genévriers, notamment sur le genévrier cade ou oxycèdre, et le *gui sans feuilles*, parasite des orangers et des citronniers.

GUI, empereur d'Occident et roi d'Italie de 889 à 894. Il était fils de Gui, duc de Spolète, et d'Adélaïde, fille de Pépin, roi d'Italie, et hérita, en 880, des duchés de Spolète et de Camerino, limitrophes des Etats de l'Eglise, fut mis au ban de l'empire par Charles le Gros (883), à la suite des plaintes du pape Martin II, dont il avait envahi les possessions; mais il rentra bientôt dans les bonnes grâces de l'empereur, aida le pape Etienne V à battre les Sarrasins, établis au Garigliano, et reçut de ce pontife, en récompense de ce service, la permission de s'emparer des principautés de Capoue et de Bénévent (886). Après la mort de Charles le Gros, Gui, qui était de la famille carlovingienne, et dont Foulques, archevêque de Reims, était le proche parent, se rendit en France pour s'y faire proclamer roi. Ayant échoué dans son ambitieuse tentative, Gui retourna aussitôt en Italie pour disputer le trône de ce pays à Bérenger, duc de Frioul, battit son compétiteur près de Plaisance, réunit alors, à Pavie, une diète qui lui donna la couronne (889), puis se rendit à Rome, où le pape Etienne V le sacra empereur (21 février 891). Bientôt après, à l'appel de Bérenger, Arnoul, roi de Germanie, pénétra en Lombardie. Forcé de se retirer devant les armes victorieuses de l'ennemi, Gui abandonna Pavie, la Lombardie, se retira à Spolète et mourut d'un coup de sang près du Taro, où il venait de se fortifier. Il eut pour successeur son fils Lambert.

GUI, duc de Toscane, mort en 929. Il était fils d'Adalbert II, à qui il succéda vers 917. En 925, il épousa la fameuse Marosie qui, par sa beauté, ses richesses et son esprit d'intrigue s'était rendue maîtresse de Rome, où elle faisait et défaisait les papes à son gré, accrut ainsi son influence dans le midi de l'Italie, et aida son frère utérin, Hugues de Provence, à se faire proclamer roi de la péninsule. Le pape Jean X ayant manifesté l'intention de secouer la domination de Marosie, celle-ci fit déposer le pontife (928), qui, par ordre de Gui, fut bientôt après étouffé sous des coussins. Le duc de Toscane mourut peu de mois après.

GUI Ier (Geoffroy), premier seigneur de Laval, vivait au commencement du XIe siècle, et était un puissant chef féodal. — Son fils, Gui II, mort vers 1067, fonda le prieuré de Notre-Dame d'Avenières, et passe pour avoir fait entourer Laval de murailles. — Gui III, seigneur de Laval, dit *le Jeune* ou *le Chauve*, mort en 1095, accompagna en Angleterre Guillaume le Conquérant, se signala par sa bravoure, épousa la nièce de ce souverain et succéda à son père en 1080. — Son fils aîné, Gui IV, seigneur de Laval, mort en 1146, partit avec cinq de ses frères pour la Terre sainte, lors de la première croisade, et se fit remarquer par sa bravoure. Après la prise de Jérusalem, il revint à Laval en passant par Rome, où il vit le pape Pascal II. En 1118, il combattit avec Foulques V d'Anjou contre Henri, roi d'Angleterre, qui fut vaincu non loin d'Alençon. Par la suite (1129), il entra dans une ligue contre Geoffroi V Plantagenet, comte d'Anjou, mais fut battu par lui; puis il soutint, au sujet de la possession de la vicomté de Vitré, une guerre qui dura huit ans, et qui eut pour lui une issue défavorable. — Gui V, seigneur de Laval, fils du précédent, à qui il succéda en 1146, épousa la sœur de Henri II Plantagenet, comte d'Anjou, duc de Normandie, qui, devenu roi d'Angleterre, le nomma lieutenant général régent des provinces d'Anjou et du Maine. — Son fils aîné, Gui VI, dit *le Jeune*, seigneur de Laval, mort en 1210, lui succéda vers 1170. Il prit une part brillante à toutes les guerres qu'entreprit Richard Cœur de Lion, abolit, en 1197, le droit de mainmorte dans toute sa seigneurie, défendit par la suite les droits d'Arthus de Bretagne contre Jean sans Terre, et, après l'assassinat du jeune duc par ce dernier, il se joignit à Philippe-Auguste pour en tirer vengeance. — Son petit-fils, Gui VII de Laval de Montmorency, mort en 1267, est la tige des Laval-Montmorency.

GUI Ier, vicomte de Limoges, mort en 1025, succéda à son père Gérard en l'an 1000. Il triompha d'une ligue de seigneurs qui voulaient lui enlever l'héritage de sa mère, transmit ses droits de haut justicier à dix nobles ou notables de la ville de Limoges, et emprisonna Grimoard, évêque de Périgueux, qu'il voulait contraindre à lui céder le monastère de Brantôme. L'évêque déclara qu'il y consentirait si tel était l'avis du pape Sylvestre II. Le vicomte Gui accepta cet arbitrage et se rendit à Rome ainsi que Grimoard; mais lorsque le prélat eut fait connaître en plein consistoire les mauvais traitements que Gui lui avait fait endurer, la cour romaine indignée condamna sur-le-champ le vicomte de Limoges à être écartelé. La sentence eût été exécutée si l'évêque de Périgueux, craignant que les parents de Gui n'essayassent envers lui, à son retour, de cruelles représailles, n'avait fait évader le vicomte, avec qui il revint en France. Quelques années après, la vicomtesse Emma, s'étant rendue en pèlerinage à Saint-Michel-en-l'Herm, tomba entre les mains de pirates normands, qui la retinrent trois ans prisonnière, bien qu'on leur eût envoyé la rançon exigée par eux. Elle serait vraisemblablement morte en esclavage si le duc de Normandie, Richard le Bon, n'était intervenu pour lui faire rendre la liberté.

GUI, prélat français, fils d'un comte de Ponthieu, mort en 1076. Il était archidiacre d'Amiens, lorsqu'il fut élevé au siége épiscopal de cette ville (1058). Il fut assez longtemps en lutte avec les moines de Corbie, dont il excommunia l'abbé, et ne cessa de les poursuivre que lorsqu'ils lui eurent cédé des domaines importants. En 1063, il administra le comté d'Amiens en qualité de tuteur du fils du comte Rodolphe et se rendit, en 1068, en Angleterre avec le titre d'aumônier de Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant. Ce fut sur la demande de ce souverain qu'il composa un poëme latin sur la bataille d'Hastings. Ce poëme, dont le style est très-médiocre, mais qui contient des détails authentiques et intéressants, a été publié dans divers recueils, entre autres dans les *Chroniques anglo-normandes* de Francisque Michel.

GUI, comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, né vers 1153, mort en 1175. Il était en Palestine lorsqu'il succéda à son frère Guillaume IV, en 1168. De retour en France, il prit part à une expédition dirigée par Louis le Jeune contre le baron de Donzy, mit à contribution le clergé et les moines, ce qui lui attira une excommunication; enfin, il fit la guerre avec Hugues de Bourgogne, à qui il refusait de rendre hommage pour les possessions qu'il avait dans son duché. Battu et fait prisonnier, il recouvra la liberté par la paix de Beaune (1174).

GUI, comte d'Auvergne, deuxième du nom, mort en 1224. Il était fils de Robert IV et frère de Guillaume X, à qui il succéda en 1194. Il commença par avoir des démêlés avec Philippe-Auguste, à qui il refusait de rendre hommage, et qui le contraignit, pour avoir la paix, à lui céder d'importants territoires, puis il eut presque constamment à lutter contre son frère, le turbulent Robert, évêque de Clermont. A deux reprises, il fit emprisonner Robert, qui soudoyait des bandes pour ravager les possessions de son frère; mais à deux reprises le pape Innocent III intervint, força le comte, sous peine d'excommunication, à relâcher son prisonnier et à payer les frais de la guerre que, pour le même motif, lui fit Philippe-Auguste. En 1208, Gui hérita du comté de Rodez, qu'il vendit au comte de Toulouse. A la suite d'une troisième révolte de son frère (1211), il eut de nouveau à lutter contre Philippe-Auguste, qui intervint encore en faveur de Robert; il perdit cent vingt places.

GUI (Pierre de), philosophe espagnol de la seconde moitié du XVe siècle. Il remplit les fonctions sacerdotales à Montalban, en Andalousie, se livra avec une ardeur particulière à l'étude de la philosophie et de la métaphysique, et accepta plusieurs des idées de Raymond Lulle. Parmi ses ouvrages, devenus fort rares, nous citerons: *Tractatus de differentiis* (Jaen, 1500); *In artem magnam Lulli tractatus* (Barcelone, 1489, in-8°); *Janua artis* (Barcelone, 1489).

GUI ou **GUIDO**, nom de divers personnages italiens. V. Guido.

GUI DE BOULOGNE ou **D'AUVERGNE**, prélat français, né en 1320, mort à Lerida en 1373. Il était fils de Robert, comte d'Auvergne, et oncle du roi Jean. Successivement chanoine, chancelier de l'église d'Amiens, archevêque de Lyon (1340), cardinal (1342), il fut chargé par le pape Clément VI de diverses missions, notamment à Rome pour y faire l'ouverture du jubilé (1350), en Hongrie pour mettre un terme au différend qui s'était élevé entre Louis, roi de Hongrie et Jeanne de Naples, au sujet de l'assassinat du roi André, et en Espagne pour rétablir la paix entre les rois de Portugal et de Castille.

GUI Ier DE CHÂTILLON, comte de Blois, mort en 1342. Il fut fait chevalier par Philippe le Bel (1313), et se signala par sa grande bravoure pendant la guerre que Philippe de Valois soutint contre les Anglais. — Gui II de Châtillon, comte de Blois, mort en 1397, succéda, en 1381, à son frère Jean II. Il fut un des seigneurs envoyés en Angleterre comme otages du roi Jean, se vit contraint, pour recouvrer sa liberté, d'abandonner son comté de Soissons, et fit ensuite successivement la guerre en Prusse, en Guyenne, contre les Anglais, et en Flandre. C'était un des plus vaillants hommes de guerre de son temps. Il s'adonna à tel point à la bonne chère qu'il devint gros comme un tonneau, et prit si peu de soin de sa fortune que, accablé de dettes, il vendit toutes ses possessions au duc d'Orléans, moyennant 200,000 francs d'or.

GUI DE CRÊME, antipape. V. Pascal III.

GUI DE DOUCIÉ, dominicain et poëte français, né dans la Franche-Comté, mort après 1336. Tout ce qu'on sait de sa vie, c'est qu'il entra chez les dominicains de Poligny. Les anciens biographes le désignent souvent sous le nom de **Gad de Oucia**. On a de lui une traduction en vers, restée manuscrite, du traité de Boëce sur la *Consolation de la philosophie*, et on lui attribue un poëme sur les guerres auxquelles donna lieu, en 1336, la rivalité de Marguerite de France et d'Isabelle, femme du dauphin du Viennois. Gallut a publié des fragments de ce poëme dans les *Mémoires de la république séquanoise*.

GUI DE LUSIGNAN, roi de Jérusalem. V. Lusignan.

GUI-PAPE, en latin **Guido Papæ**, jurisconsulte français, né à Saint-Symphorien, près de Lyon, mort vers 1476. Il fit ses études de droit en Italie, où il passa son doctorat (1430), puis il habita quelque temps Lyon, qu'il quitta pour s'établir à Grenoble. Là, il devint membre du conseil delphinal (1440), maître des requêtes, et fut appelé, lors de la création d'un parlement dans le Dauphiné, à y siéger comme conseiller. Gui-Pape a composé plusieurs ouvrages de jurisprudence estimés, notamment: *Decisiones gratianopolitanæ* (Grenoble, 1490), que Chorier a traduites en français (Lyon, 1602, in-4°); *Commentaria super statuta delphinalia* (1496, in-fol.); *Tractatus singulares et in praxi frequentissimi, cum additionibus Joannis Thierii* (1576, in-fol.), contenant onze traités, etc.

GUI PATIN, médecin français. V. Patin.

GUI DE RAVENNE, historien et géographe du IXe siècle. On ne sait rien sur sa vie. Quant à ses ouvrages, intitulés: *Vitæ pontificum romanorum*, *Historia de bello Gothorum* et *Cosmographia*, ils sont perdus. Fabricius considère la *Comosgraphia* publiée par Porcheron comme étant le même livre que celui de Gui; mais rien ne prouve l'exactitude de cette assertion.

GUIACANA s. m. (gu-ia-ka-na). Bot. Syn. d'ébénier.

GUIANE. V. Guyane.

GUIARD (Antoine), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saulieu, près d'Autun, en 1692, mort à Dijon en 1760. On lui doit des écrits dans lesquels il signale plusieurs abus du temps: *Entretiens d'une dame avec son directeur* (Nancy, 1736); *Réflexions politiques et intéressantes sur la régie du temporel des bénéfices consistoriaux* (1738); *Dissertation sur l'honoraire des messes* (1748, in-8°). Dans ce dernier écrit, il montre les abus de la pratique qui consiste à donner de l'argent aux prêtres pour célébrer la messe, sous la condition d'en appliquer le mérite à un objet spécial.

GUIARD (Philippe-Henri-Théodore), littérateur français, né à Avallon (Yonne) en 1814, mort à Paris en 1855. Il professa la rhétorique à Rouen (1845-1847), puis occupa une chaire de seconde au lycée Charlemagne. Il a publié différentes notices d'intérêt local sur la Normandie et une traduction en vers du *Théâtre de Sophocle* (Paris, 1852, in-8°), qui lui assure un rang distingué parmi les traducteurs de notre époque.

GUIARNATT s. m. (gu-iar-natt). Bot. Nom du gros mil dans la Sénégambie.

— **Encycl.** Voici comment se pratique la culture de cette graine: on déracine les herbes au moyen d'une hiloire, on opère un léger binage à l'aide d'une sorte de houe, puis, au moyen d'un pieu muni d'un bourrelet à quelques pouces de la pointe, pour l'empêcher de s'enfoncer trop profondément en terre, on fait des trous, où l'on jette quelques grains de *guiarnatt*. Le mil vient fort bien; malheureusement, aussitôt qu'il apparaît, des nuées d'oiseaux s'abattent dessus et les cultivateurs doivent avoir recours à une surveillance active pour conserver leur récolte. Il est curieux de connaître les procédés qu'emploient les gens du pays pour écarter les oiseaux de leurs champs. Ils posent sur un plateau flexible un mannequin, à peu près comme on le pratique dans certaines contrées de la France. Ils attachent une corde à l'extrémité supérieure du bâton; puis, abrités derrière une case ou un buisson, ils tirent de temps en temps: le mannequin, en vertu de l'élasticité du bâton, décrit quelques oscillations et au bout d'un moment le noir recommence. Il faut avoir, pour faire ce métier, la patience inaltérable de ces braves gens. Le *guiarnatt* ou gros mil se cultive dans beaucoup de contrées de la Sénégambie, et entre pour une bonne part dans la nourriture des indigènes.

GUIART (Guillaume), chroniqueur français, né à Orléans vers la fin du XIIIe siècle. Il était sergent d'armes et fut blessé à la bataille de Mons-en-Puelle. On a de lui une chronique rimée, qui s'étend de 1165 à 1306, et qui a pour titre: la *Branche des royaux lignages*. Elle contient de curieux détails sur la vie de saint Louis et sur les guerres de Flandre de la fin du XIIIe siècle et du commencement du XIVe. Du Cange en avait fait des extraits, et M. Buchon en a donné une édition en 1828, avec une introduction.

GUIB s. m. (ghibb.). Mamm. Nom vulgaire d'une espèce d'antilope.

— **Encycl.** Le *guib* a la taille du daim. Son pelage est d'un fauve marron, marqué de bandes blanches et de nombreuses taches blanches et arrondies éparses sur les flancs et sur les cuisses; le ventre et le bout de la queue sont noirs; le dos est marqué d'une ligne composée de poils plus longs, noirs, entremêlés de poils blancs. Les cornes sont assez courtes, pointues, avec deux arêtes saillantes, décrivant une spire d'un tour et demi au plus. Le *guib*, qui, au premier aspect, paraît intermédiaire entre les gazelles et les chèvres, habite le pays de Podor, au Sénégal; il recherche les bois, les plaines, les bords des fleuves, vit en société et forme souvent de grands troupeaux. Ses mœurs sont peu connues.

GUIBAL (Barthélemi), sculpteur français, né à Nîmes en 1699, mort à Nancy en 1757. Il alla se fixer en Lorraine avec son maître Dumont, et y exécuta un grand nombre d'ouvrages en marbre et en bronze, parmi lesquels on cite la *Statue de Louis XV*, érigée sur l'une des places de Nancy.

GUIBAL (Nicolas), peintre et architecte français, fils du précédent, né à Lunéville en 1725, mort à Stuttgard en 1784. Il abandonna la sculpture pour la peinture, étudia à Nancy, à Paris, à Stuttgard, d'où il se rendit à Rome, séjourna quatre ans dans cette ville, où il se lia avec Raphaël Mengs, et retourna ensuite à Stuttgard. Guibal devint, dans la capitale du Wurtemberg, premier peintre de la cour, professeur de dessin et directeur de la galerie de tableaux. Il a exécuté des plafonds, de nombreux tableaux d'histoire et de paysage, tant à l'huile qu'à fresque, et a publié: *Eloge historique de R. Mengs* (1781, in-8°); *Eloge de Poussin* (1783, in-8°).

GUIBAUD (Eustache), oratorien, écrivain janséniste et ascétique français, parent de Massillon, né à Hyères (Var) en 1711, mort en 1794. Il enseigna les humanités dans plusieurs colléges de son ordre. Son attachement aux doctrines jansénistes le fit expulser de Soissons. On a de lui: *Gémissements d'une âme pénitente* (1778), souvent réimprimé; *Explication du Nouveau Testament* (1785, 5 vol. in-8°). Il est aussi auteur du livre si connu, intitulé: la *Morale en action*, imprimé pour la première fois à Lyon en 1787 (in-12).

GUIBERT, antipape, né à Parme dans le XIe siècle, mort à Ravenne en 1100. Henri IV, pendant ses luttes contre Grégoire VII, le fit nommer archevêque de Ravenne, puis pape (1080), et l'installa à Rome à main armée, après en avoir chassé Grégoire. Les deux papes s'excommunièrent mutuellement. La mort de Guibert ne mit pas fin au schisme. Il avait pris le nom de Clément III.

GUIBERT, bénédictin, abbé de Notre-Dame de Nogent, théologien et historien français, né près de Clermont (Oise) en 1053, mort en 1124. Il a laissé des ouvrages estimés, que dom d'Achéry a recueillis sous le titre de: *Venerabilis Guiberti opera* (1651, in-fol.). On y remarque des commentaires sur la Bible; un *Traité des reliques*, où il s'élève avec force contre les superstitions de son temps; une *Histoire des croisades*, la plus exacte qui ait été écrite par les contemporains; enfin une autobiographie, intitulée: *Vie de Guibert*. Ses ouvrages sont pleins d'érudition et d'une critique très-éclairée pour son temps, mais ils sont écrits dans un style « dur et raboteux, » dit Mabillon.

GUIBERT (Nicolas), médecin et alchimiste, né à Saint-Nicolas (Lorraine) vers 1547, mort vers 1620. Il alla étudier la médecine à Pérouse, où il se fit recevoir docteur, puis visita l'Allemagne, la France, l'Espagne, et se fixa à Castel-Durante, près d'Urbin. La réputation qu'il acquit dans cette ville comme praticien le fit appeler à Rome, où il reçut le titre de médecin provincial des Etats de l'Eglise (1578). Deux ans plus tard, Guibert abandonna cet emploi pour s'occuper d'alchimie avec Truchsès, cardinal d'Augsbourg. Il employa plusieurs années à cultiver avec ardeur cette prétendue science; mais, ayant fini par reconnaître l'insanité de ses recherches, il devint un des plus ardents adversaires de l'alchimie et des alchimistes. Il retourna alors en Lorraine, s'établit à Vaucouleurs, et y termina sa vie dans un état voisin de la misère. Il a laissé, entre autres ouvrages: *Assertio de murrhinis* (Francfort, 1597); *Alchymia, ratione et experientia ita demum viriliter impugnata et expugnata* (Strasbourg, 1603, in-8°); *De interitu alchymiæ* (Toul, 1614, in-8°).

GUIBERT (Charles-Benoît, comte de), lieutenant général français, né à Montauban en 1715, mort en 1786. Il servit avec distinction en Italie, en Bohême et en Flandre, fut fait prisonnier à Rosbach (1757), étudia la tactique du grand Frédéric pendant une captivité de dix-huit mois en Prusse, rédigea, par ordre de Choiseul, l'*Ordonnance du service de campagne*, et devint gouverneur des Invalides en 1782.

GUIBERT (Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de), général, littérateur et habile tacticien français, fils du précédent, né à Montauban en 1743, mort en 1790. Il fit la guerre de Sept ans, combattit en Corse à la tête d'une légion levée par ses soins, et, de retour en France, publia un *Essai de tactique générale* (1772, 2 vol. in-4°), livre remarquable, qui fait encore autorité aujourd'hui, malgré les progrès de la science militaire. Il y heurte de front la vieille routine française, y démontre la supériorité du système prussien, et s'élève à des considérations d'une grande valeur sur l'art de la guerre. Ce fut un soulèvement unanime parmi les officiers généraux; l'autorité se vit contrainte d'interdire l'ouvrage; mais les idées de Guibert n'en firent que mieux leur chemin. Le public se prononça en sa faveur. Voltaire et Frédéric II le comblèrent d'éloges. En 1779, il publiait: *Défense du système de guerre moderne* (2 vol. in-8°), où, en développant son premier travail, il répondait aux critiques dont il avait été l'objet et donnait le coup de grâce aux préjugés des gens du métier. Guibert eut une part considérable aux réformes opérées dans l'armée par le ministre Saint-Germain; l'ordonnance de 1776 sur les manœuvres d'infanterie est en grande partie son œuvre.

Guibert fut nommé, en 1776, colonel du régiment de Neustrie, brigadier en 1782, maréchal de camp en 1788, puis inspecteur divisionnaire pour l'infanterie dans l'Artois. Après avoir secondé son père dans le gouvernement de l'hôtel des Invalides, il devint membre et rapporteur du conseil d'administration du département de la guerre. Ce poste lui attira des désagréments, car on le rendit en quelque sorte responsable de l'imperfection du travail et des résultats. A l'époque de la Révolution, il posa sa candidature aux états généraux, dans le bailliage de Bourges; mais, accusé, à tort ou à raison, d'avoir voulu introduire dans l'armée française la dure discipline allemande, le bâton, les chaînes, etc., il fut repoussé par les électeurs. Le chagrin qu'il en ressentit abrégea ses jours. Guibert avait inspiré une vive passion à Mlle Lespinasse. Il avait ambitionné toutes les gloires. Les circonstances ne lui fournirent pas l'occasion de s'illustrer sur les champs de bataille. Il réussit peu dans le genre purement littéraire, comme le prouvent les *Eloges de Catinat* (1775) et *de L'Hôpital* (1777), qui échouèrent aux concours de l'Académie française, en 1785; et si cette compagnie lui ouvrit ses portes, il le dut à ses travaux sur la tactique. M. de Laporte a esquissé à la mode du temps le portrait de Guibert: « Une tête exaltée, dit-il, beaucoup d'esprit, mais aussi des prétentions qui tiennent à l'esprit; une facilité et surtout une mémoire étonnantes; une ambition très-active en tout genre; l'envie d'occuper de lui le public, et d'aller, comme disait de lui le roi de Prusse, « à la gloire par tous les chemins; » de la franchise et de la hardiesse; de l'élévation dans les sentiments, et l'amour du bien en général, tels sont les traits dont presque tout le monde s'accorde à composer le portrait de Guibert. »

Outre les ouvrages précités, Guibert a composé les suivants: le *Connétable de Bourbon*, tragédie en cinq actes (Paris, 1775, in-18); *Observations sur la constitution politique et militaire des armées de Sa Majesté Prussienne, avec quelques anecdotes de la vie privée de ce monarque, suivies de l'état militaire de la Prusse en* 1774 (Amsterdam [Paris], 1778, in-12); *Discours prononcé à la réception du comte de Guibert* (Paris, 1786, in-4°); *Eloge du roi de Prusse* (Londres [Paris], 1787, in-8°); *Précis de ce qui s'est passé à l'assemblée du Berry* (1789); *Discours aux trois ordres* (1789); *Discours de l'orateur des trois ordres aux états généraux* (1789); *Lettre à l'Assemblée nationale*, sous le pseudonyme de G.-T. Raynal, 1789, in-8°); *Mémoire adressé au public et à l'armée sur les opérations du Conseil de la guerre* (in-8°); *De la force publique* (Paris, 1790, in-8°); *Journal d'un voyage en Allemagne fait en* 1773 (Paris, 1803, 2 vol. in-8°); *Voyages dans diverses parties de la France et en Suisse, faits en* 1775, 1778, 1784 *et* 1785 (Paris, 1806, in-8°); *Eloges de Catinat, de L'Hospital, de Thomas, suivis de l'Eloge de Claire-Françoise de Lespinasse* (Paris, 1806, in-8°); *Œuvres dramatiques* (Paris, 1822, in-8°); ce volume contient: le *Connétable de Bourbon*, les *Gracques*, *Anne de Boleyn*, tragédies; *Apelle et Campaspe*, opéra. Les *Œuvres militaires de Guibert* ont été publiées par sa veuve, sur les manuscrits de l'auteur (Paris, 1803, 5 vol. in-8°).

GUIBERT (Alexandrine-Louise Boutinon de Courcelles, comtesse de), femme auteur, épouse du précédent, morte à Saint-Ouen, près de Paris, en 1826. Elle avait un esprit très-distingué, très-cultivé et parlait facilement plusieurs langues modernes. Après la mort de son mari, pour lequel elle avait toujours montré un vif attachement, elle vécut dans la retraite, et consacra la plus grande partie de son temps à faire imprimer la plupart des ouvrages qu'il avait laissés manuscrits. C'est elle qui nous a fait connaître les *Lettres de Mlle de Lespinasse* (Paris, 1805, 2 vol. in-8°), adressées en grande partie à son mari. Elle a publié aussi des romans, annoncés comme traduits de l'anglais: *Margaretha, comtesse Rainsfort* (1797, 2 vol.); *Agatha* ou la *Religieuse anglaise* (1797, 3 vol.); *Fedaretta* (1803), etc.

GUIBERT (Elisabeth), femme auteur française, née à Versailles en 1725, morte vers 1788. C'est une de ces femmes de lettres auxquelles ceux qui soupirent pour elles octroient si aisément des brevets d'immortalité. Elle a laissé: *Poésies et Œuvres diverses* (Amsterdam, 1764, in-8°); la *Coquette corrigée*, tragédie contre les femmes; le *Rendez-vous*, comédie en vers; les *Triumvirs*, tragédie (1764); un volume d'*Epîtres*, de *Poëmes*, de *Vers de société*, etc.; le *Sommeil d'Aminte* (1764, in-8°); les *Filles à marier*, 1 acte, en vers (1768, in-8°); *Pensées détachées* (1770, in-12); les *Philencins* ou le *Patriotisme*, poëme (1775).

GUIBERT (Joseph-Hippolyte), prélat français, né à Aix (Bouches-du-Rhône) le 13 décembre 1802. Il fit d'abord partie de la société des missionnaires de Provence connus sous le nom d'*oblats de Marie*, que dirigeait l'abbé de Mazenod, depuis évêque de Marseille. Le jeune missionnaire contracta bientôt avec son directeur une amitié qui ne se démentit point jusqu'à la mort de l'abbé Mazenod, et qui fut pour son ami l'origine de toutes les distinctions dont il a été accablé depuis. Chargé d'abord de la direction du sanctuaire de Notre-Dame-du-Laus, une des fonctions les plus importantes de la société, il devint ensuite supérieur du grand séminaire d'Ajaccio, puis grand vicaire de l'évêque de la même ville. En 1842, il fut sacré évêque de Viviers. En 1857, il alla succéder à Tours à l'archevêque Morlot, appelé au siége de Paris, qu'avait rendu vacant la mort tragique de l'archevêque Sibour. Lorsque, le 13 septembre 1870, MM. Crémieux et Glais-Bizoin, délégués par le gouvernement de la Défense nationale, allèrent siéger à Tours, ce fut dans le palais archiépiscopal qu'ils vinrent s'installer. M. Crémieux, l'israélite, et l'archevêque Guibert s'entendirent parfaitement et entretinrent des relations journalières qui prirent un caractère d'intimité. Lors de l'arrivée de Garibaldi dans cette ville (le 10 octobre suivant), un journal ayant annoncé que le prêtre français avait serré la main à l'illustre patriote italien, le prélat protesta contre cette allégation, considérée par lui comme injurieuse. Le 19 juillet 1871, il fut désigné pour remplacer à Paris l'archevêque Darboy, fusillé avec quelques autres otages de la Commune.

Ce choix du gouvernement de M. Thiers avait une certaine importance au point de vue des principes. Les gouvernements qui se sont succédé depuis la Restauration se sont appliqués à donner à la capitale des archevêques gallicans, qui restèrent tous avec le saint-siége sur une réserve voisine de la froideur. Or le nouvel archevêque était connu comme notoirement ultramontain. A Viviers, déjà, il s'était montré partisan de la politique ecclésiastique de l'*Univers* et avait introduit dans son diocèse la liturgie romaine. Ce choix était-il donc un signe que le gouvernement de la République avait résolu de se désintéresser des questions de discipline ecclésiastique et renonçait résolûment à certains droits d'immixtion que lui confère le Concordat? Nous l'ignorons; mais les conséquences de la nomination de M. Guibert à l'archevêché de Paris ne devaient pas se faire attendre longtemps. Après la proclamation du dogme de l'infaillibilité, il n'a pas hésité à publier la bulle du pape, malgré l'article du Concordat qui interdit une telle publication faite sans autorisation du gouvernement, et malgré les quatre articles de la Déclaration de 1682, imposés par les articles organiques dans l'enseignement des séminaires, et qui condamnent l'infaillibilité du pape. M. Jules Simon, ministre des cultes, désapprouva la conduite du prélat, mais renonça à le poursuivre, comme c'était son droit, devant le conseil d'Etat. Voilà les faits. Nous hésitons à les apprécier, parce que les conséquences ne nous apparaissent pas nettement. En renonçant au rôle gallican et semi-libéral de ses prédécesseurs, l'archevêque de Paris s'est confiné dans la petite Eglise des catholiques fervents et convaincus, et a repoussé la demi-popularité que pouvaient faire à ses prédécesseurs, en dehors de leur clan, certains sacrifices aux idées du siècle, qu'ils croyaient devoir s'imposer. En août 1872, le bruit a couru qu'il venait d'être élevé à la dignité de cardinal; mais cette nomination n'est pas encore officiellement confirmée au moment où nous imprimons ces lignes.

Outre des mandements, on a de ce prélat quelques ouvrages de théologie assez peu connus.

Guibert d'Andrenas, chanson de geste du XIIIe siècle. Elle appartient au cycle de Guillaume au Court Nez. Aimeri de Narbonne, chargé de gloire et d'années, songe à quitter le monde. Il a partagé ses biens entre ses quatre fils aînés; quant à Guibert, son cinquième fils, il lui désigne comme héritage la cité d'Andrenas, la ville aux cent tours et aux cent palais. Il est vrai qu'Andrenas est au pouvoir des Sarrasins, mais Guibert en fera la conquête. Ce partage excite d'abord la colère de Guibert; mais il finit par s'humilier devant la volonté du chef de la famille. Celui-ci, malgré sa vieillesse, monte à cheval, reprend son glaive et accompagne son fils dans cette glorieuse expédition, où il rivalise de prouesse avec les jeunes chevaliers. A la fin, Andrenas est prise, et la fille du roi sarrasin, la belle Gaiète, devient l'épouse de Guibert. Cette chanson est bien composée et animée d'un bout à l'autre d'un souffle héroïque. On ignore qui en est l'auteur.

GUIBOLE s. f. (ghi-bo-le — rad. *gigue*, qui se dit aussi pour jambe). Argot. Jambe. ‖ *Jouer des guiboles*, Marcher ou courir vivement: Joue des guiboles, *mon garçon, prends tes échalas à ton cou, file chez l'auteur et demande lui de la copie*. (X. de Montépin.)

GUIBOURS (P. de), augustin déchaussé français. V. Anselme.

GUIBOURT (Nicolas-Jean-Baptiste-Gaston), pharmacien français, né à Paris en 1790, mort dans la même ville en 1867. Il devint membre de l'Académie de médecine et professeur d'histoire naturelle à l'Ecole de pharmacie de Paris, bien qu'il ne fût pas reçu docteur. C'était un chimiste distingué. Outre de nombreux rapports faits à l'Académie de médecine, et des articles insérés dans le *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique*, dans le *Journal de chimie médicale*, etc., on a de lui: *Histoire des drogues simples* (1820; 4e édit. 1849-1851, 4 vol. in-8°), avec M. Béral; *Pharmacopée raisonnée* ou *Traité de pharmacie pratique et théorique* (1826, 2 vol. in-8°); *Observations de pharmacie et d'histoire pharmaceutique* (1838), avec M. Henry; *Recherches expérimentales sur les oxydes de fer considérés comme contre-poisons arsenicaux* (1839); *Mémoires sur les astringents connus sous les noms de cachou, gambir et kino* (1847), etc.

GUIBRAY, bourg de France (Calvados), comm. de Falaise, dont il forme un faubourg. V. Falaise.

GUIBRE s. f. (ghi-bre — altérat. du mot *guivre*). Mar. Ensemble de la charpente fixe du bâtiment, qui fait saillie au delà de l'étrave: *Les* guibres *et les antennes s'appuyaient familièrement sur le parapet du quai, comme des chevaux qui reposent leur tête sur le col de leur voisin d'attelage*. (Th. Gaut.)

GUICCIARDINI (François), célèbre historien italien. V. Guichardin.

GUICHARD (Claude), jurisconsulte et canoniste piémontais, né à Saint-Rambert (Bugey), vers 1545, mort à Turin en 1607. Sa vie et ses travaux font une exception remarquable au XVIe siècle, époque où la science, peu répandue, n'avait guère pour adeptes que des moines ou des pauvres intelligents. Il n'est pas sans intérêt de voir un homme que sa naissance et sa fortune devaient tenir éloigné des lentes et laborieuses études leur demander ses plus douces jouissances. Il fit preuve, dès sa jeunesse, d'un goût très-vif pour la philosophie et l'histoire. Envoyé à l'université de Turin, il ne tarda pas à s'y faire remarquer par une assiduité, une exactitude qui n'étaient pas sans mérite chez un jeune homme riche et noble. Ses premiers grades brillamment conquis, Guichard se mit résolûment à l'étude du droit, renonçant aux dignités, aux avantages qu'on lui faisait espérer dans une autre carrière. C'est à ce moment qu'il eut à lutter contre les résistances de sa famille désolée, presque honteuse de voir l'héritier d'une seigneurie se vouer à des travaux obscurs; c'est à ce moment aussi que, laissant sans regret les titres et les droits de sa famille, il voulut reprendre le nom patronymique de ses ancêtres, se chargeant, disait-il, « de le faire noble et de lui donner un lustre particulier. » Une résolution si ferme devait triompher de toutes les résistances. Guichard put donc se livrer entièrement à l'étude de la jurisprudence. Lorsqu'il eut passé à Turin son doctorat en droit civil et en droit canon, Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, l'appela auprès de lui et lui confia successivement les charges de maître des requêtes, de secrétaire d'État, de grand référendaire, et enfin d'historiographe de Savoie. Guichard se montra toujours à la hauteur de ces importantes fonctions. Sans ambition personnelle, dégagé de toute vanité, de tout désir de gloire vaine, fuyant l'éclat, ce modeste et savant jurisconsulte s'isolait dans ses travaux, oubliait la cour d'Emmanuel, une des plus brillantes de l'Europe, et ne paraissait que lorsque sa science, sa haute sagesse, son rare bon sens pouvaient être utiles à son souverain. Il fonda à Saint-Rambert, en Bugey, sous le titre de collége du Saint-Esprit, une modeste université, qui, sans avoir l'éclat de celle de Turin, devait rendre d'importants services au pays. Guichard, qui devait à l'extrême régularité dans son existence, à une grande sobriété, à son éloignement des plaisirs, une assez bonne santé, ne put cependant résister aux excès du travail et mourut dans un âge peu avancé. Cette perte fut vivement sentie par le duc, qui lui fit élever un monument dans la chapelle du cimetière Saint-Jean. Les livres laissés par Claude Guichard ont été réédités plusieurs fois après sa mort. Ils embrassent les principes du droit civil et du droit canonique, et contiennent une histoire très-intéressante du duché de Savoie et de ses relations avec les nations les plus importantes de l'Europe au XVIe siècle. Nous citerons de lui: *Funérailles et diverses manières d'ensevelir les Romains, Grecs et autres nations, tant anciennes que modernes* (Lyon, 1581, in-4°), ouvrage rare et encore recherché; *Agréables nouvelles à tous bons catholiques de la conversion du duché de Chablais* (Chambéry, 1598), etc.

GUICHARD (Etienne), linguiste français, qui vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Il professa à Paris les langues étrangères et la philosophie. On a de lui: *Harmonie étymologique des langues, où se démontre que toutes les langues sont descendues de l'hébraïque* (Paris, 1606, in-8°), ouvrage curieux, plein d'érudition, mais follement systématique.

GUICHARD (Jean-François), poëte et littérateur français, né à Chartrette, près de Melun, en 1731, mort au même lieu en 1811. Il occupa divers emplois des plus modestes dans la marine et les finances, fut mis à la retraite en 1790, et termina sa vie dans un état voisin de l'indigence. Il avait quelques rapports avec Piron, dont il se disait l'émule, par l'insouciance de son caractère, comme aussi par la licence qui règne dans ses écrits. Guichard, quoique un peu maniéré, comme beaucoup des *poetæ minores* de la fin du XVIIIe siècle, a fait cependant quelques jolis vers, témoin ce distique pour le portrait de Mme du Boccage, qui était très-belle, et qui ne manquait pas de talent. C'est comme une traduction du *Forma Venus arte Minerva*, qu'on voit sous la plupart des portraits de Mme du Boccage:

> Ce portrait te séduit, il te charme, il t'abuse:
> Tu crois voir une Grâce, et tu vois une Muse.

On a de lui: *Ode sur la paix* (1748); *Vers sur la prise d'habit d'une parente au couvent de Sainte-Elisabeth à Paris; Eloge de la voix;* l'*Absence d'Eglé;* le *Réveil d'Alcidon;* l'*Heureuse rencontre;* des poésies fugitives (1769); l'*Amant statue*, opéra-comique en un acte, musique de Lusse, joué à la foire Saint-Laurent en 1759; les *Apprêts de noces*, représentés sur le théâtre de La Rochelle vers 1759 (in-12); le *Bûcheron* ou les *Trois souhaits*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes (Théâtre-Italien, 28 février 1753), musique de Philidor; *Fables, contes et autres poésies*, suivis de quelques morceaux de prose (1803, 2 vol. in-12); *Epigrammes faites dans un bon dessein* (1809, in-8°). Guichard avait mis en opéra-comique le *Memnon* de Voltaire. Son intermède pour l'opéra (les *Réunions*) ne fut pas joué, par suite de l'incendie du théâtre.

GUICHARD (Auguste-Charles), jurisconsulte français, né dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il exerça la profession d'avocat à Paris, où il se fit surtout connaître par la défense de Lavilleheurnois en 1797, d'Avéna en 1801, de M. de Polignac dans le procès de Moreau et Cadoudal (1804), et devint, après le retour des Bourbons, avocat du contentieux de la liste civile. Guichard a publié plusieurs ouvrages de jurisprudence, entre autres: *Code universel et mathématique des nouvelles lois françaises* (1792, in-4°); *Code des successions* (1797); *Code des notaires* (1799, 3 vol. in-12); *Manuel des gardes champêtres et forestiers*, etc.

GUICHARD (Victor), homme politique et